



COMHAFAT/ATLAFCO



RAFEP

RAPPORT DE

PLATEFORME D'ECHANGE ET DE REFLEXION :

‘Le RAFEP une initiative durable, pour une reconnaissance du rôle et de la place des femmes du secteur en Afrique’

11-12 Juin 2018, Rabat (Maroc)

1. Du 11 au 12 Juin 2018, se sont tenues à Rabat (Maroc), des journées de réflexion et d'échange sur les voies et moyens de renforcer le **Réseau Africain des Femmes de la Pêche -RAFEP-** en tant qu'organe de représentation et d'appui aux femmes du secteur de la pêche en Afrique. Cette rencontre s'est tenue sous le thème de " *Le RAFEP une initiative durable, pour une reconnaissance du rôle et de la place des femmes du secteur en Afrique* " .
2. La liste des participants figure à l'**Annexe I**.

CONTEXTE

3. Compte tenu de leur implication à travers la main d'œuvre qu'elle constitue dans le secteur, les revenus qu'elles génèrent, leur contribution à l'investissement, au commerce et à la transformation des produits de la pêche, les femmes africaines opérant dans les activités liées à la pêche, notamment dans la zone COMHAFAT, se situent au cœur d'enjeux importants, notamment la sécurité alimentaire des pays de la région et le développement local durable.
4. Cependant, peu d'attention est consacrée au rôle économique des femmes dans le secteur de la pêche dans la majorité des pays de la zone COMHAFAT. En plus de ce manque de reconnaissance, des difficultés ou contraintes d'ordres multiples sont vécues par ces femmes au quotidien : discriminations face à l'accès aux ressources, au crédit, à l'information économique, réglementaire, aux moyens techniques de production et faible autonomie professionnelle, etc.
5. En outre, ces femmes n'ont qu'une faible participation dans les processus de définition et de prise de décisions des politiques de pêche (la gestion de la pêche, le commerce, le développement et la planification des investissements).
6. Face à cette situation, et suite à la recommandation de la Conférence des Ministres de la COMHAFAT tenue au Ghana en 2010, appelant à la mise en place d'une plateforme à même de consolider le rôle indéniable joué par ces femmes et de reconnaître leur contribution remarquable au développement du secteur de la pêche de leurs pays, le RAFEP a été créé.
7. Cette rencontre qui répond à une demande des membres du RAFEP, est une réflexion portant sur la recherche de solutions ou actions à entreprendre pour une consolidation du RAFEP après 8 années d'existence et un bilan qui reste limité en dépit d'énormes efforts menés en matière de renforcement des capacités en vue d'améliorer la condition des femmes opérant dans le secteur de la pêche et activités connexes.
8. Elle s'inscrit également dans le cadre de la consolidation des efforts de la COMHAFAT visant la promotion sociale des femmes vivant directement ou indirectement des activités de la pêche dans la région.

OBJECTIF GENERAL

9. L'organisation de ces journées d'échange et de réflexion, a pour objectif principal de formuler des recommandations claires et réalistes à même de renforcer le RAFEP dans son action en faveur des femmes du secteurs pour une meilleure reconnaissance

de leur place par les pouvoirs publics, plus d'autonomie et une défense accrue de leurs intérêts.

OBJECTIFS PARTICULIERS

10. Les objectifs particuliers assignés à cette rencontre sont :

- Passer en revue les actions menées par le RAFEP en vue d'en évaluer la pertinence et la portée ;
- Offrir une tribune aux membres du RAFEP pour s'exprimer et remonter ainsi les préoccupations et les doléances de leurs membres ;
- Informer les membres du réseau sur ' l'enjeu et le rôle des ONG/Acteurs Non Etatiques dans le développement du secteur pêche et aquaculture en Afrique
- Définir les actions à entreprendre à moyen et court terme pour rendre le RAFEP plus performant.

CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR

11. L'ordre du jour a été discuté et adopté à l'unanimité (**Annexe II**).

PRÉPARATION, MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIEL

12. Préparation des journées de réflexion

Les participantes ont été sollicitées pour répondre à un questionnaire (**Annexe III**) pour avoir une idée sur la situation des femmes ayant des activités de pêche ou en lien avec la pêche dans les pays de la zone.

- ✓ Place et conditions de vie de la femme dans les communautés de Pêcheurs ;
- ✓ Bilan du RAFEP ;
- ✓ La situation des femmes du secteur ;
- ✓ Perspectives pour le développement du RAFEP

13. Méthode pédagogique

Après chacune des présentations, les participantes sont invitées à discuter les principales idées et concepts développés.

Deux groupes de travail ont été constitués :

- ✓ Perspectives et stratégies pour la durabilité des activités du RAFEP
- ✓ Quels mécanismes d'appui au RAFEP, pour plus de performance au service des femmes du secteur de la pêche

14. La modération des travaux de ces journées de réflexion a été confiée au Dr. Amadou TALL Consultant.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

15. Ouvrant la séance, **Madame Amy Christiane DAGO**, au nom de la Côte d'Ivoire qui assure la Présidence actuelle de la COMHAFAT a souhaité la bienvenue à tous les participants, félicité la COMHAFAT pour cette initiative.
16. Elle a ensuite rappelé que cette rencontre est une opportunité pour donner aux actrices et aux parties prenantes une consolidation des efforts visant la promotion sociale des femmes vivant directement ou indirectement de la pêche dans la région, car le RAFEP doit être une initiative durable au service de la reconnaissance du rôle et de la place des femmes du secteur en Afrique.
17. Elle propose de disposer pour ce faire, d'une vision et d'un accord consensuel de toutes les parties prenantes sur la nécessité d'élaborer un plan d'action inspiré des perspectives de redynamisation du RAFEP pour une meilleure contribution à la promotion de la femme du secteur de la pêche en Afrique.
18. Elle a déclaré ouverts les travaux de cette rencontre.
19. A son tour, **Monsieur Noureddine ALILO**, du Ministre marocain de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a souhaité la bienvenue aux représentantes des organisations professionnelles de femmes du secteur de la pêche des pays membres de la COMHAFAT, ainsi qu'aux distingués invités aux travaux de ces journées de réflexion.
20. Il a ensuite souligné que grâce à cette plateforme d'échange et de réflexion, le point sera accentué sur la redynamisation du RAFEP en vue d'une meilleure contribution à la promotion de la femme du secteur de la pêche en Afrique.
21. Prenant la parole, **Mme Marta Piccarozzi**, Spécialiste en évaluation et planification stratégique à la FAO-Rabat, a remercié la COMHAFAT pour l'aimable invitation adressée à la représentation de la FAO à Rabat pour participer à cette rencontre, qui traite d'une problématique importante pour les femmes des secteurs agricoles et halieutiques.
22. Elle a souligné que les femmes constituent une proportion élevée de travailleurs dans l'aquaculture de subsistance, dans la transformation artisanale et industrielle, dans le commerce du poisson frais et la vente au détail, dans les organisations environnementales et occupent même des postes administratifs.
23. Tout en évoquant le rôle central qu'elles jouent et les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien dans l'exercice de leurs activités, elle a rappelé que la situation des femmes dans les secteurs primaires est une préoccupation majeure pour la FAO et la communauté internationale.

24. Prenant la parole, la Présidente du RAFEP, **Madame Madame Beyene Ateba BALIABA** a souligné l'importance de la thématique choisie pour cette rencontre. a saisi cette occasion pour remercier la COMHAFAT qui a œuvré pour la création du RAFEP et qui ne ménage aucun effort pour valoriser la femme de la pêche en Afrique.
25. Elle a souligné que l'objectif de cette rencontre est de définir une stratégie à cours et à moyen termes pour une redynamisation du réseau africain des femmes de la pêche (RAFEP) en vue d'une meilleure contribution à la promotion de la femme du secteur de la pêche en Afrique.
26. Dans son allocution, **Monsieur Abdelouahed BENABBOU**, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT a remercié la Côte d'Ivoire, pour sa présidence marquée de la COMHAFAT, les autorités marocaines à travers le Département de la pêche, pour son appui constant à la COMHAFAT et leur engagement permanent en faveur de la coopération halieutique en Afrique ainsi que l'OFCE pour son appui et son accompagnement.
27. Il a rappelé que la création du RAFEP répond à la recommandation de la Conférence des Ministres de la COMHAFAT tenue au Ghana en 2010, appelant à la mise en place d'une plateforme à même de consolider le rôle indéniable joué par ces femmes et de reconnaître leur contribution remarquable au développement du secteur de la pêche de leurs pays.
28. Il a ajouté que l'organisation de ces journées fait suite aux demandes maintes fois formulées par les membres du Réseau pour pérenniser et renforcer son action pour une meilleure défense des femmes du secteur de la pêche.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

29. Les travaux de cette rencontre se sont déroulés en deux sessions principales, la 1^{ère} sous forme d'exposés suivies de discussions et la 2^{nde} a connu la répartition de l'assistance en 2 groupes de travail.
30. Lors de la 1^{ère} session sur *La place des femmes dans le secteur de la pêche en Afrique occidentale : une situation paradoxale*, les participants ont pu suivre avec intérêt les présentations ainsi que les 2 courts métrages qui ont mis en exergue la situation contradictoire dans laquelle se trouvent les femmes exerçant dans le secteur de la pêche en Afrique.
31. Il est ainsi constaté qu'elles occupent une part importante dans les activités de la pêche, de la transformation des produits, de leur commercialisation et investissent dans l'ensemble de la filière. Elles se situent par conséquent, au cœur d'enjeux importants, notamment la sécurité alimentaire et le développement local.

32. D'un autre côté, en dépit de cette position économique centrale et de leur apport pour la filière pêche, ces femmes qui sont confrontées à de multiples contraintes et difficultés dans l'exercice de leurs activités ne trouvent que peu d'attention et de reconnaissance de la part des acteurs institutionnels de la politique de pêche en Afrique.
33. Il est ainsi confirmé que malgré leur contribution socio-économique indéniable et un apport considérable au sein des communautés de pêcheurs, les femmes opérant dans le secteur de la pêche en Afrique, sont confrontées à des conditions de travail difficiles ainsi qu'à d'énormes besoins et ne sont que très peu impliquées dans le processus de décision des politiques de pêche.
34. Enfin, il a été procédé à l'exploitation du questionnaire (**Annexe III**) et un tour de table a été organisé afin de permettre aux participantes de s'exprimer et de donner un aperçu sur la situation des femmes du secteur dans leur pays respectifs.
La quasi-totalité des interventions ont confirmé les constatations et conclusions des exposés sur la condition des femmes africaines qui s'activent dans le secteur halieutique.
35. La 2^{ème} session intitulée "*la nécessité d'une stratégie en faveur de la promotion de la femme africaine du secteur de la pêche*" a été consacrée aux formulations des recommandations pour raffermir le RAFEP.
36. Au préalable des présentations ont rappelé la contribution des femmes au développement durable, les circonstances de la création et les objectifs du RAFEP ainsi qu'à son bilan depuis sa création.
37. La seconde série de présentations a déroulé le nouveau contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les femmes qui s'activent dans le secteur, tel que le changement climatique, la stagnation des prises dans les océans et l'internationalisation des marchés, et qui sont autant de facteurs qui exercent une pression supplémentaire sur les moyens de subsistance de ces femmes et menacent même leur existence en tant qu'entrepreneurs pour les réduire au statut de salarié.
38. Deux groupes de travail ont été constitués :
 - ✓ **GT1** : Perspectives et stratégies pour la durabilité des activités du RAFEP
 - ✓ **GT 2** : Quels mécanismes d'appui au RAFEP, pour plus de performance au service des femmes du secteur de la pêche
39. Les conclusions de leurs délibérations ont porté sur l'identification des contraintes majeures et de propositions réalistes de pistes d'amélioration de la durabilité des activités de RAFEP et les mécanismes d'appui attendus.
40. Lors des discussions qui ont suivi, les participantes après s'être félicitées du bilan plus qu'honorable en termes d'activités réalisées en faveur des femmes du secteur, ont identifié des axes d'amélioration de l'efficacité du RAFEP pour le positionner au

centre de la nouvelle stratégie de promotion des femmes africaines et de leurs intérêts stratégiques dans la chaîne de valeur du secteur de la pêche africain.

41. Prenant la parole, **Monsieur Hiroshi Takagi**, en sa qualité de représentant du WFF, a commencé par rappeler l'importance des secteurs de la pêche pour les pays africains en raison de leur contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à l'emploi, à la biodiversité et au développement socio-économique.
42. Il a ajouté que les ressources marines vivantes sont une richesse qui doit être préservée et un atout pour assurer la sécurité nutritionnelle et alimentaire des populations.
43. Elles sont cependant menacées par la surconsommation qui en est faite par les cétacés. Il a présenté 2 films démontrant ses propos, sur la base des recherches scientifiques menées par le Japon.
44. Il a enfin invité le RAFEP, en tant que groupement de représentantes de femmes africaines opérant dans le secteur de la pêche, à participer aux travaux de la 67^{ème} session de la Commission Baleinière Internationale pour faire entendre leur voix et défendre le principe de l'utilisation durable des ressources marines.

RECOMMANDATIONS

45. A l'issue des travaux de ces journées de réflexion, les participants ont formulé des recommandations qui ont été soumises à l'assistance qui les a adoptées.
46. . Les recommandations sont formulées à l'**Annexe IV**
47. L'ensemble des présentations est disponible dans la langue d'origine sur le site web de la COMHAFAT à l'adresse suivante :
<http://www.comhafat.org/fr/actualites.php?id=72>
48. Les travaux de la rencontre sont déclarés clos à 13h :00

Annexe I : Liste des participants

N°	Pays	Nom et Prénom	Institut	Coordonnées
1	Bénin	Ayaba Victoire GOMEZ	Représentante du RENAFEP	daoudaliou@gmail.com ; aligovic@gmail.com
2	Cameroun	Beyene Ateba Epse BALIABA	Réseau Camerounais des Femmes de la Pêche Présidente du RAFEP	beyene.beyene@yahoo.fr
3	Cameroun	FOKOU Marie Madeleine	Trésorière du Réseau Camerounais des Femmes de la Pêche	beyene.beyene@yahoo.fr
4	COMHAFAT	Abdelouahed BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabbou.comhafat@gmail.com
5	COMHAFAT	Mohammed HADDAD	Responsable financier	haddad.comhafat@gmail.com
6	COMHAFAT	Abdennaji LAAMRICH	Conseiller/Chargé de Programme	laamrichmpm@gmail.com
7	COMHAFAT	Atsushi ISHIKAWA	Expert/OFCF	a615@ruby.ocn.ne.jp
8	COMHAFAT	Hayat ASSARA	Assistante de direction	hayat.comhafat@gmail.com
9	COMHAFAT	Mohamed SADIKI	Cadre	sadiki.comhafat@gmail.com
10	COMHAFAT	Ali BOUALI	Consultant	bouali1952@gmail.com
11	COMHAFAT	Amal MOUTTAKI	Chargée de projet	mouttaki.comhafat@gmail.com
12	COMHAFAT	Abdelkrim MRABTI	Webmaster	akarim.mrabti@gmail.com
13	COMHAFAT	Karima CHOUKRANI	Secrétaire	mkarima241@gmail.com
14	COREP	FLORA WORA	Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique	wora.flore@yahoo.fr
15	Côte d'Ivoire	Amy Christiane DAGO	RENAFEP CI / UNACOOFEP CI	dagoamy@yahoo.fr
16	Consultant	AMADOU Tall	Consultant	amadou.tall@gmail.com
17	CPCO	Abena Serwah Asante	commerce du poisson et agent de l'aquaculture en	abena.serwah.asante@gmail.com

			charge également des Etats non acteurs de soutien,	
18	CSRP	Yacine DIOP	Chargée des ressources Humaines	yacine.diop@spscrp.org ; yacine.cellediop@gmail.com
19	FAO/Rabat	Marta Piccarozzi Personne ressource	Spécialiste en évaluation et planification stratégique.	rabat@magrama.es ; FAO-MA@fao.org
20	Gabon	Jeanne ASSENGONE NDONG	Mareyeuse/Centre des Pêches d'OWENDO	assengone.jeanne@yahoo.com
21	Gambia	Salli SARR	Head Of Women Fish Smokers	dawda_saine@yahoo.com
22	Guinée	Mama Yawa SANDOUNO	Représentante/ Réseau national	keriwel@yahoo.fr
23	Guinée Bissau	Antonia Adama DJALO	Présidente /RENAMUP	antoniadamadjalo@hotmail.com
24	Guinée Equatoriale	CELESTINA JONES BOLECHE	Mareyeuse du Réseau National	norberlia@hotmail.com
25	Infosamak	MAHTATE Olaya,	ingénieur agroalimentaire.	olaya.mahtate@infosamak.org
26	JICA	M. Mohamed Amin SAKALY	Chargé de programmes (Coopération sud-sud et triangulaire/ Pêche)	SAKALY-MohamedAmin@jica.go.jp MOBILE
27	Liberia	Theresa SIA BAYON	Artisanal Fishermen /Association Lafa	lafawomen@yahoo.com ; liberiaartisanalfishermen@yahoo.com
28	Maroc	MESSAOUDA RACHID	Présidente /REMAFEP	ramafep1@gmail.com
29	Mauritanie	NEDWA MOCTAR NECH	Association Mauritanie 2000	nedwa.nech@gmail.com
30	Mauritanie	Aiche Bezeide	Responsable de Communication, Réseau National des Femmes de la Pêche	aichabezied@yahoo.fr
31	MPM/Maroc	Noredine ALILOU	Unité genre et développement	Nalilou4@gmail.com

32	REPAO	Papa Gora Ndiaye	Secrétaire Exécutif	gndiaye@gmail.com
33	REPAO	Caroline Kama Personne ressource	Economiste au REPAO	caroline.kama@repao.org
34	Sénégal	Awa DJIGAL	Représentante du RAFEPAS	djigalawa@yahoo.fr
35	Sierra Leone	Kanu Benrina Demoh	Representative Of Women In Fisheries	kadijatujalloh4@gmail.com demohkanu@gmail.com
36	WFF & GGT	Takagi yoshihiro	Conseiller	ytakagi8@yahoo.co.jp

Annexe II : Ordre du Jour

“Le RAFEP, une initiative durable, pour une reconnaissance du rôle et de la place des femmes du secteur de la pêche en Afrique ”

Rabat (Maroc), 11-12 Juin 2018

1er Jour: 11 Juin 2018	
08 :00 - 09 :00	Enregistrement
09 :00 - 09 :45	Ouverture officielle : <ul style="list-style-type: none">- Allocution du Représentant de la Côte d’Ivoire, Président de la COMHAFAT- Allocution du représentant du pays hôte (Maroc)- Allocution de la représentante de la FAO/Rabat- Allocution de la Présidente du RAFEP- Allocution du SE de la COMHAFAT
09 :45 - 10 :00	Introduction de la rencontre
10 :00 - 10 :15	Pause
1^{ère} Session : Les femmes dans le secteur de la pêche en Afrique occidentale : une situation paradoxale	
10 :15 – 12:30	<ul style="list-style-type: none">- La contribution socio-économique des femmes transformatrices dans la pêche – Mme Caroline Kama (REPAO)- La contribution socio-économique de la femme africaine exerçant dans le secteur de la pêche, une reconnaissance difficile – Mme NEDWA MOCTAR NECH (Mauritanie 2000)- Les difficultés et les contraintes rencontrées par les femmes africaines dans le secteur de la pêche - Dr Amaddou Tall- Discussion-
12 :30 - 13 :30	Déjeuner
2^{ème} Session : La nécessité d’une stratégie en faveur de la promotion de la femme africaine du secteur de la pêche	

13:30 - 15 :30	
13:30 - 15 :30	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution des femmes au développement durable - M. Sadiki (COMHAFAT) - Le RAFEP, pour une prise en compte des intérêts stratégiques de la femme dans la chaîne de valeur du secteur de la pêche africain – M. Laamrich (COMHAFAT) <i>Présentation du RAFEP (Statut, Structure, Objectif, activités...)</i> <i>Quel bilan de l'action du RAFEP ? (Acquis, défis, obstacles)</i> <i>Forces et faiblesses dans la structuration du RAFEP</i> - Les femmes africaines de la pêche et les défis émergents (Changements climatiques, raréfaction des ressources, internationalisation des marchés...) – M. Papa Gora Ndiaye (REPAO) - Discussion
15 :30 - 15 :45	Pause
15:45 - 18 :00	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux de la mise en place des plateformes des acteurs non étatiques dans le développement du secteur pêche et aquaculture en Afrique - Dr. Amadou TALL - GT 1 : Perspectives et stratégies pour la durabilité des activités du RAFEP <i>Identification des contraintes majeures et proposition de solutions durables et réalistes</i> - GT 2 : Quels mécanismes d'appui au RAFEP, pour plus de performance au service des femmes du secteur de la pêche <i>Identification de pistes d'amélioration de l'efficacité du RAFEP</i>
2ème Jour: 12 Juin 2018	
09:00 -10 :30	Suite travaux des groupes
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des résultats des travaux de groupes
10:30 - 10:45	Pause
10:45 -12 :30	<ul style="list-style-type: none"> - Discussion - Conclusions et Recommandations - Fin de la réunion
12 :30 -13 :30	Pause
Assemblée Générale	

13:30 – 17:00	<ul style="list-style-type: none">• Accueil et mot de la Présidente• Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente• Présentation du rapport moral et bilan des activités du RAFEP<ul style="list-style-type: none">✓ Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent✓ Présentation du rapport d'activités• Election et installation du nouveau bureau• Plan de travail 2018-2019• Divers• Procès-verbal de l'Assemblée Générale• Clôture
----------------------	--

Annexe III : Questionnaire

1 – Informations générales

- Pays : _____
- Nom/Raison sociale : _____
- Type d'organisation : O Coopérative, O Association, O Réseau, O autres _____
- Activité : O Pêche, O Mareyage, O transformatrice, O Autre _____

2 – Place et conditions de vie de la femme dans les communautés de pêcheurs

- Qui gère le revenu familial ? : O Mari, O Femme, O Patriarche
- Avez-vous pour seule activité professionnelle celle liée à la pêche ?
O Oui
O Non, Quelles sont les activités hors pêche pratiquées _____ ?
- Quelles sont vos sources de financement ? O Fonds propre O Crédit O Don
- Avez-vous des difficultés dans l'exercice de votre activité ? O Oui O Non Si oui, précisez pourquoi
- Estimez-vous votre activité est rentable ? O Oui O Non
- Quels sont dans votre pays, les métiers et rôles assurés par les femmes dans la filière pêche ?

3 – Bilan du RAFEP

- Quelles sont à votre avis les principales réalisations du RAFEP pour la promotion des femmes exerçant dans les activités de pêche ?
- Quelles sont à votre avis, les forces du RAFEP en tant que structure de promotion de la femme du secteur de la pêche ?
- Quelles sont à votre avis les faiblesses du RAFEP qui l'empêchent de jouer pleinement son rôle d'appui aux femmes du secteur ?

4 – La situation des femmes du secteur

- Citer les principaux(les) problèmes/difficultés/ auxquelles les femmes de la filière sont confrontées dans l'exercice de leurs activités ?
- Quelles sont les principaux besoins manifestés par les femmes pour améliorer leur situation ?
- Etes-vous optimiste ou pessimiste quant à la situation de la femme dans l'avenir ?

5 - Perspectives du RAFEP

- Quelles sont les principales attentes des femmes vis-à-vis des réseaux nationaux ?
- Comment renforcer les réseaux nationaux pour faire écouter la voix des femmes auprès des instances publiques ?
- Quelles sont les principales attentes des femmes vis-à-vis du RAFEP ?
- Citer quelques axes prioritaires à moyen terme du RAFEP pour maximiser les avantages sociaux et économiques des femmes du secteur ?
- Proposer des actions à entreprendre pour rendre le RAFEP un acteur favorisant l'inclusion et la participation de la femme aux décisions ?
- Citer les actions urgentes à entreprendre par le RAFEP pour appuyer les femmes du Secteur ?
- Comment promouvoir l'autonomisation et la durabilité du RAFEP ?

Annexe IV : Recommandations

Les participants à la rencontre du RAFEP

- A. Reconnaissant** le rôle capital que jouent les femmes africaines opérant dans les activités liées à la pêche, notamment dans la zone COMHAFAT, à travers l'importance de la main d'œuvre qu'elle constitue dans le secteur, les revenus qu'elles génèrent, leur contribution à l'investissement, au commerce et à la transformation des produits de la pêche ;
- B. Réaffirmant** leur participation significative à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et son rôle dans la dynamique sociale au sein des communautés de pêcheurs compte tenu de sa place au sein de la cellule familiale ;
- C. Constatant** la faible reconnaissance de l'importance de leur rôle et leur vulnérabilité à la pauvreté, à la malnutrition et au changement climatique avec un impact différencié entre les hommes et les femmes ;
- D. Notant** les difficultés et les contraintes vécues par les femmes de la pêche, inhérentes à l'accessibilité physique et économique aux services, à la disponibilité des services sociaux de santé, d'éducation, et l'insuffisance, voire l'absence de soutien public des organisations et réseaux des femmes de la pêche ;
- E. Constatant** la faible participation de ces femmes dans les processus de définition et de prise de décisions des politiques de pêche (sur la gestion de la pêche, le commerce, le développement et la planification des investissements) ;
- F. Se référant** aux principes énoncés dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par l'Organisation des N-U en 2015, notamment l'objectif 5 qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ainsi qu'à la 60^{ème} session de la Commission des N-U sur la condition de la femme (CSW60) qui a porté sur l'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable ;
- G. Se basant** sur l'égalité des droits et d'autonomisation des femmes comme principes démocratiques et comme conditions de l'efficacité des politiques de développement durable, tel que stipulé par le plan d'Action de la Conférence de Pékin de 1995 ;
- H. Se fondant** sur les préconisations du cadre politique et stratégie de réforme de la politique panafricaine de la pêche et de l'aquaculture, relatives au rôle essentiel joué par les femmes de la pêche et la mise en place des mécanismes pour promouvoir et protéger les droits des femmes à participer à tous les aspects de la gouvernance et de la gestion des pêches ;
- I. Se référant** à la déclaration de Malabo de juin 2014, réaffirmant la détermination des Etats Africains à veiller grâce à un soutien public réfléchi et ciblé en faveur de toutes catégories confondues des populations, notamment les femmes, à participer directement aux opportunités de croissance et de transformation et en bénéficier pour améliorer leur vie et leurs moyens de subsistance ;
- J. Considérant** le rôle déterminant de la Société Civile/des acteurs non étatiques tel que le RAFEP, dans la défense des intérêts des femmes de la pêche et de leur promotion socio-professionnelle ;

- K. Se félicitant** des actions menées jusqu'à présent par le RAFEP en vue d'améliorer leurs pouvoirs politiques et économiques, à travers des sessions de renforcement de capacités organisationnelles, professionnelles et entrepreneuriales ;
- L. Reconnaissant** l'importance d'assurer la participation et l'adhésion conjointe de tous les acteurs dont les rôles et les responsabilités dans l'amélioration du potentiel de la pêche s'avèrent déterminants ;

RECOMMANDONS

Aux Membres du RAFEP

1. D'élaborer une stratégie et un plan devant contribuer à l'égalité entre les sexes, la défense des droits des femmes, leur autonomisation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels, tels qu'énoncés par les instruments internationaux pertinents ;
2. D'appuyer par des actions de renforcement des capacités professionnelles l'opérationnalisation des réseaux nationaux constitués, la mise en place de nouveaux dans les Etats-membres de la COMHAFAT qui en sont encore dépourvus et d'encourager de nouvelles adhésions ;
3. De renforcer la reconnaissance du RAFEP en tant qu'organisation professionnelle régionale des femmes par les instances régionales et internationales spécialisées ;
4. De souscrire à un engagement de recherche de financement à long terme pour la mise en œuvre des actions arrêtées dans le cadre du plan stratégique ;

Au niveau des réseaux nationaux

5. De s'impliquer en tant qu'organisation professionnelles de femmes, dans le processus de décision (*de la définition des besoins à l'achèvement du projet*) de tout ce qui se rapporte au secteur de la pêche ;
6. De renforcer les capacités managériales, de plaidoyer et de communication des organisations professionnelles des femmes du secteur de la pêche ;
7. De faire campagne pour sensibiliser les parties prenantes (administrations publiques...) à la dimension genre et son rapport étroit avec le développement durable et l'importance du rôle des femmes dans le secteur ;
8. De promouvoir les échanges inter-réseaux nationaux d'experts, d'informations, de technologie et de savoir-faire ;
9. D'ouvrir la qualité de membre des réseaux nationaux aux femmes chercheuses universitaires, expertes et scientifiques de la pêche, pour plus de compétences de ces réseaux.